

# GENAPPE



Mensuel - Ne paraît pas en juillet et août



EP: Gérard Couronné, Bourgmestre - 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

**P.8**

**Du producteur  
aux consommateurs**



**P.3**

À déguster dès  
trois ans

**P.6**

Entre Mozart  
et Ravel

**P.7**

Attention  
trottoirs

**P.10**

Parlons finances

**P.12**

Commission communale  
des aînés : Appel à  
candidatures

# LE MOT DU BOURGMESTRE

Les fêtes de fin d'année sont terminées, les décorations lumineuses décrochées et remisées, ... voici venu le temps des bilans, projets et vœux.

Notre rapport d'activité est en ligne sur le site Internet de la Ville : c'est un document volumineux dans lequel vous trouverez quantité d'informations sur les services rendus au cours de l'année 2025 par tous les services communaux : le nombre d'enfants accueillis dans nos crèches, écoles, académie, plaines de vacances..., le nombre de cartes d'identité délivrées, de nationalités représentées, de permis d'urbanisme délivrés, etc ... Ce sont beaucoup de chiffres et heureusement beaucoup de photos aussi, mais derrière eux, c'est le produit du travail de tous les employés, ouvriers, enseignants, puériculteurs, ...qui oeuvrent au quotidien pour la population de Genappe et que je remercie chaleureusement.

Nos projets, nous vous en parlons régulièrement. Les principaux sont repris dans notre Programme stratégique transversal ( PST) qui lui-aussi est publié sur notre site Internet et donc à votre disposition. Un axe de travail pour les prochains mois sera de poursuivre la participation citoyenne pour qu'ensemble nous fassions vivre ces projets.

S'informer sur la vie locale, c'est déjà participer. Vous êtes nombreux à lire le Journal de Genappe, à consulter notre site Internet et à nous suivre sur les réseaux sociaux et nous vous en remercions. Les séances du Conseil communal sont publiques et vous y êtes les bienvenus. Elles sont maintenant retransmises en direct sur notre page facebook et c'est en moyenne une cinquantaine de citoyens qui suivent nos débats en direct. Nous continuerons d'améliorer la qualité de ces enregistrements.

Vous êtes également nombreux à participer à la vie locale au travers d'un engagement bénévole au sein d'associations sportives, sociales ou culturelles. Ces engagements sont une richesse inestimable pour la population, pour la qualité du vivre ensemble à Genappe et pour l'attractivité et la vivacité de notre commune. Je vous en remercie profondément.

Aujourd'hui, nous proposons aux personnes âgées de 60 ans et plus de faire un pas de plus dans cette participation citoyenne. Nous mettons sur pied un Conseil communal consultatif des aînés, véritable lieu d'échanges, de réflexions, de propositions et d'activités pour nos aînés. Intéressés ? Vous trouverez toutes les informations à ce sujet dans les pages qui suivent.

Pour conclure, au nom du Collège communal, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année : qu'elle vous apporte Bonheur et Santé bien sûr, mais aussi que vous puissiez trouver autant qu'apporter joie et réconfort autour de vous, que nous puissions tous contribuer positivement à la qualité de vie à laquelle nous aspirons tous. Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2026.

GÉRARD COURONNÉ  
BOURGMESTRE



## SOIRÉE DES VOËUX DU MR DE GENAPPE



A l'aube de cette nouvelle année, le Comité de la section locale du Mouvement Réformateur a le plaisir de vous inviter à la présentation de ses vœux.

Le samedi 17 janvier 2026 à 18h30 dans la salle communale de Glabais, avenue Eugène Philippe, 1a.

Ce moment se veut ouvert à toutes et tous. Il sera l'occasion de revenir sur l'année écoulée et d'évoquer les projets et priorités qui guideront l'action de nos élus au service des Citoyens en 2026. Afin de prolonger les échanges dans une atmosphère conviviale, la soirée se poursuivra autour d'un cheese & wine.

Une participation de 20€ par personne est demandée (à verser sur le compte BE58 0689 5336 0079 pour le 10 janvier au plus tard, en mentionnant le nom de la réservation).

**Contact :**  
MRGenappe1470@hotmail.com

# NOS MEILLEURS VOËUX POUR L'ANNÉE NOUVELLE



Benoît HUTS, Echevin, Olivier MAINFROID et Nathalie RUCQUOY, Conseillers communaux, Charlène CRAHAY, Conseillère au CPAS, La Présidente et l'équipe locale des Engagés de Genappe, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle. Ils vous convient à partager un moment convivial lors du brunch qu'ils organisent le dimanche 25 janvier 2026 de 9h30 à 13h.

A la table d'hôte « Une Autre Epoque » rue des Communes, 6 à 1470 Baisy-Thy. Inscription indispensable avant le 18 janvier au 0474/79 76 96, le paiement (25€/pp) sur le compte be34 7320 1097 4690 des « Engagés Genappe » confirmera votre réservation.



# 2026, UNE ANNÉE REMPLIE D'ÉNERGIE, D'ENTRAIDE ET D'ESPOIR !

2026, nous y voilà ! Ecolo Genappe vous souhaite une nouvelle année porteuse d'énergie, d'entraide et d'espoir pour chacun et chacune. Mais au-delà de ça, continuons à rêver d'un monde meilleur, plus juste, et plus en lien avec notre environnement. Continuons à imaginer une société où l'humain et la qualité de vie sont replacés au centre des débats de société, au travers des notions de justice, d'équité, de santé et de durabilité. Ce sont là les véritables enjeux. Continuons de promouvoir tout cela dans nos villages, dans lesquels offrir des logements accessibles à tous, se déplacer sereinement et facilement ne doivent pas être considérés comme des bonus mais bien comme les bases essentielles. C'est parce que ces besoins nous apparaissent fondamentaux qu'Ecolo Genappe continuera à porter ces sujets en 2026.

Nous mettrons la priorité sur l'amélioration de la circulation au cœur des villages en voiture, à pied et à vélo, la facilitation à l'accès aux transports en commun et le développement de l'offre en logements à loyers accessibles.

En 2026, toute l'équipe d'Ecolo Genappe et plus particulièrement nos 4 conseillers communaux et 2 conseillers CPAS sont toujours à votre écoute pour vous représenter et défendre vos intérêts. N'hésitez pas à nous contacter.

Bonne année 2026 dans une ville que nous espérons plus solidaire et durable.

**Informations**  
<https://genappe.ecolo.be> et via [info@genappe.ecolo.be](mailto:info@genappe.ecolo.be).



# MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium  
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08  
[pftaburiaux@skynet.be](mailto:pftaburiaux@skynet.be)  
[www.funeraillies-taburiaux.be](http://www.funeraillies-taburiaux.be)

2, Rue Dellis  
1470 Ways

COLLÈGE COMMUNAL



GÉRARD COURONNÉ  
BOURGMESTRE

Téléphone: 0475/42.70.17  
Mail: [gerard.couronne@genappe.be](mailto:gerard.couronne@genappe.be)

Compétences: Finances – Budget, Etat-civil / Population, Sécurité (Police et Partenariat Local de Proximité (PLP), Coordination du Plan Stratégique Transversal (PST), Participation citoyenne, Economie, Communication.



STÉPHANIE BURY  
1ÈRE ECHEVINE

Téléphone: 0477/46.72.14  
Mail: [stephanie.bury@genappe.be](mailto:stephanie.bury@genappe.be)

Compétences: Enseignement, Petite enfance, Accueil Temps Libre (ATL). Ecole des devoirs, Académie de Musique, Danse et Arts de la Parole, Plan de Cohésion Sociale (PCS) : Conseil communal des enfants, Place aux enfants, Jumelages, Gens du voyage..., Commune Hospitalière, Agriculture.



CHRISTOPHE BALESTRIE  
2ÈME ECHEVIN

Téléphone: 0495/90.75.86  
Mail: [christophe.balestrie@genappe.be](mailto:christophe.balestrie@genappe.be)

Compétences: Sports, Infrastructures sportives, Santé (Domus, Handi-contact, Coup de pouce, Volontariat.), Culture, Le 38 , Bibliothèque, Asbl des salles communales, Bien-être animal, Seniors.



BENOÎT HUTS  
3ÈME ECHEVIN

Téléphone: 0474/79.76.96  
Mail: [benoit.huts@genappe.be](mailto:benoit.huts@genappe.be)

Compétences: Aménagement du Territoire, Urbanisme, Sentiers, Rénovation urbaine, Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Cimetières, Territoire de mémoire, Petit patrimoine, Cultes et laïcité, Associations patriotiques, Tourisme, Biodiversité.



ETIENNE LEGRAND  
4ÈME ECHEVIN

Téléphone: 0479/29.68.76  
Mail: [etienne.legrand@genappe.be](mailto:etienne.legrand@genappe.be)

Compétences: Travaux, Voiries, Bâtiments communaux et propriétés communales, Charroi communal, Régies, Mobilité.



MICHAËL ROUFFIANGE  
5ÈME ECHEVIN

Téléphone: 0476/73.47.44  
Mail: [michael.rouffiange@genappe.be](mailto:michael.rouffiange@genappe.be)

Compétences: Environnement et transition environnementale, Espaces verts, Espaces publics (+ été solidaire), Propreté-Gestion des déchets, Infrastructures de quartier, Festivités (et gestions de matériel), Mouvements de Jeunesse, Maison des jeunes, Plaines de vacances, Gestion des cours d'eau + gestion dossiers inondations, Transition énergétique, Commerces – PME.



ANNE-SOPHIE HAYOIS  
PRÉSIDENTE DU CPAS

Téléphone: 067/64.54.50  
Mail: [anne-sophie.hayois@genappe.be](mailto:anne-sophie.hayois@genappe.be)

Compétences: Présidence du CPAS, Logement, Emploi, Informatique.

DÉCISIONS DU CONSEIL

16/12/25

Affaires générales

- Approbation du PV de la situation de caisse du 3ème trimestre 2025, mois de septembre, établi par la Directrice Financière.
- Approbation de la modification apportée à l'article 83bis du Règlement d'Ordre Intérieur de la Ville.
- Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 2ème semestre de l'intercommunale in BW.
- Approbation des conventions du Plan de Cohésion Sociale et Affaires Sociales.
- Prise d'acte du Rapport de synthèse 2025 sur la situation de l'Administration et des affaires de la Ville.

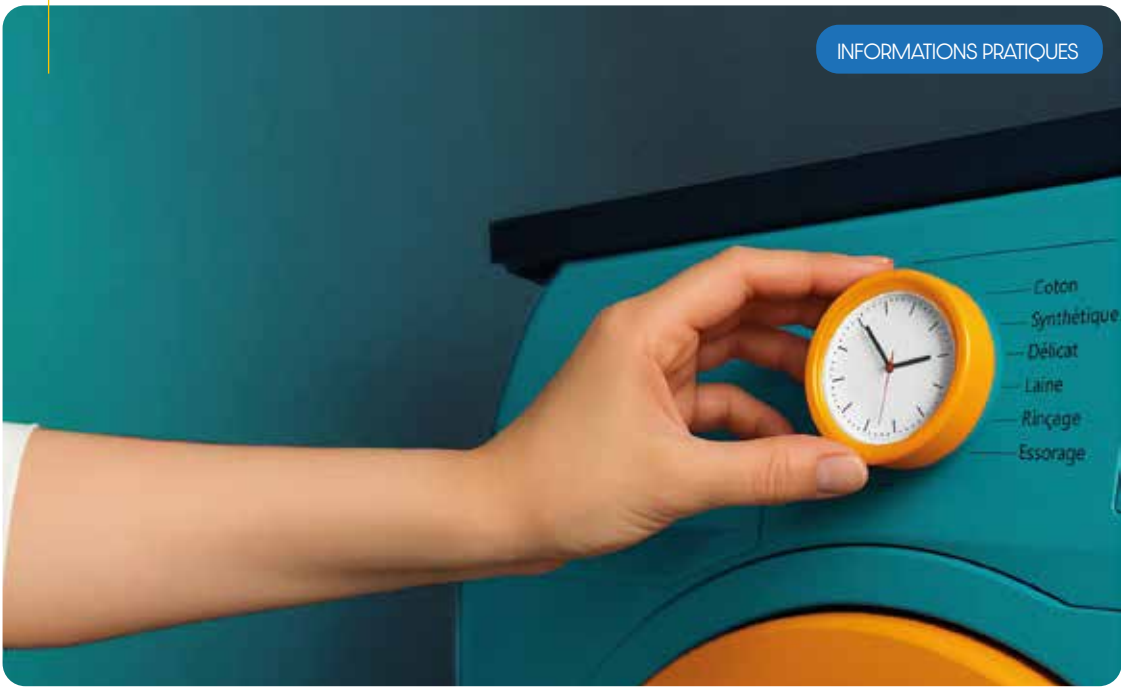
Finances

- Prend acte de l'Arrêté du Ministre des Pouvoirs locaux du 1er décembre 2025 réformant les changements de la Modifications Budgétaire n°2.
- Prend acte des décisions de l'Autorité de Tutelle selon lesquelles les délibérations de Centimes additionnels au précompte immobilier pour l'exercice 2026 et de Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour l'exercice 2026 n'ont appelé aucune mesure de tutelle et sont devenues exécutoires.
- Approbation du Budget 2026 -Services ordinaire et extraordinaire- de la Ville.
- Fixe le montant de la dotation communale à la zone de police Nivelles/Genappe à 2.409.952,06 € pour l'exercice propre 2026.
- Fixe le montant de la dotation communale à la zone de secours du Brabant wallon à 455.366,21 € pour l'exercice 2026

Environnement

- Adoption du règlement complémentaire de circulation relatif à une zone 30 dans plusieurs voiries du Bois de la Motte, en y ajoutant la Drève de Limauges.
- Adoption du règlement complémentaire de circulation interdisant l'arrêt et le stationnement dans le tronçon compris entre le Bois d'Hez et la rue de l'Abbaye.
- Adoption du règlement complémentaire de circulation établissant un îlot directionnel à la rue de l'Égalité, à son débouché avec la rue Dernier Patar.
- Adoption du règlement complémentaire de circulation interdisant de circuler à une vitesse supérieure à 50 km/h dans le tronçon du carrefour en direction de Lillois.
- Donne un avis favorable à l'adoption du règlement complémentaire de circulation relatif à la signalisation lumineuse tricolore du carrefour "Arbre Sainte-Anne".
- Donne un avis favorable à l'adoption du règlement complémentaire de circulation relatif à la signalisation lumineuse tricolore du carrefour "Gendarmerie".
- Approbation du renouvellement de la convention pour la collecte des déchets ménagers textiles avec l'ASBL « Terre ».
- Approbation de la liste des actions que la Commune s'engage à mettre en œuvre dans le cadre de sa participation au Programme d'Actions 2026-2028 du Contrat de Rivière Dyle-Gette.

LE TARIF BIHORAIRE  
A CHANGÉ



Depuis le 1er janvier 2026, les plages horaires du tarif bihoraire ont changé pour encourager une consommation d'électricité mieux répartie dans la journée.

Ce nouvel horaire est valable 7 jours sur 7 (semaine et week-end).  
Heures pleines : 7h à 11h et 17h à 22h  
Heures creuses : 22h à 7h et une

plage supplémentaire chaque jour de 11h à 17h  
Le changement est automatique, que vous ayez un compteur classique ou digital. Aucune démarche n'est nécessaire.

Ce changement répond aux défis de la transition énergétique. Il vise à répartir la consommation pour éviter les pointes et favori-

ser l'utilisation des énergies renouvelables

**Bon à savoir :** Les bénéficiaires du tarif social et les utilisateurs de compteurs à prépaiement sont également concernés. Le week-end ne sera plus entièrement en heures creuses.

**Informations :**  
[www.cwape.be](http://www.cwape.be)

# UNE CONFÉRENCE SUR NOS MOULINS



Passionné d'histoire, de géographie et d'anciennes cartes, Yves Van Gheem, historien amateur de Villers-la-Ville, vous emmène en voyage dans le temps sur les traces des moulins qui jalonnaient la campagne genappienne.

Qu'ils soient à eau ou à vent, qu'ils aient subsisté ou disparu, les moulins sont au centre d'un travail mené par Yves en 2025, sur l'histoire des moulins du Pays des 4 Bras, et plus spécifiquement de Genappe.

**Informations :**  
Conférence sur les moulins  
À 20h au 38. 5€.  
Réservation indispensable sur [www.le38.be](http://www.le38.be)

En partenariat avec le GAL Pays des 4 Bras.

# DES ROLLERS À LA KIDS PARTY !



Cette année, pour la Kids party made in 38, on chausse ses rollers, on met ses habits de lumière et on vient s'ambiancer sur la piste ! Expert.e.s ou débutant.e.s, tous les enfants sont les bienvenus pour glisser et s'enflammer à cet événement kids only - parents interdits. Boule à facettes, dj set, hot dog et paillettes au menu !

**Informations :**  
La Kids party  
Mercredi 25 février 2026  
De 18h30 à 21h à salle communale de Loupoigne (30, rue du Centre, Loupoigne).  
Pour les 7-14 ans.  
  
Réservation indispensable sur [www.le38.be](http://www.le38.be)

# DES COURTS MÉTRAGES À DÉGUSTER DÈS 3 ANS



En plein cœur de l'hiver, partageons un moment bien au chaud, pour savourer les joies de l'hiver ! Regardons ensemble « Premières neiges », un programme d'animation composé de sept courts métrages.

Au travers de ces histoires, petit.e.s et grand.e.s sont convié.e.s à un voyage délicat au cœur de la neige, fait de découvertes, de souvenirs de va-

cances, de jeux et de rêveries, sans oublier une subtile dose d'humour. Cacao et collation offerts après le film !

**Informations :**  
Courts métrages d'animation « Premières neiges »  
Dimanche 1er février 2026  
À 10h au 38  
Dès 3 ans. 5€  
Réservation indispensable sur [www.le38.be](http://www.le38.be)

# STAGES DE DÉTENTE AUX ATELIERS DU 38



Jeux d'ombres, de masques, d'amour et de Playmobil... En février, nous ne laisserons rien au hasard pour vous donner envie d'embarquer avec nous dans les aventures artistiques les plus folles. Nos stages sont pour enfants et adultes, pour néophytes et expert.e.s, pour âmes d'ar-

tistes et fleurs bleues. Bienvenue à toutes et tous !

**Informations :**  
Stage de congés de détente aux Ateliers du 38  
Du 16 au 20 février 2026 et du 23 au 27 février 2026  
Infos et inscription sur [www.le38.be](http://www.le38.be)

**POUR L'INFORMATION  
AU JOUR LE JOUR  
[WWW.GENAPPE.BE](http://WWW.GENAPPE.BE)**

  **VILLEDEGENAPPE**

# COUP D’OEIL SUR LA PROGRAMMATION 2026

L’année 2026 s’ouvre sur d’importantes restrictions budgétaires qui pèseront sur les secteurs de la culture et de la jeunesse. Cette année, les subsides ne seront pas indexés, alors qu’ils le sont normalement pour suivre l’augmentation des coûts.

Les organisations devront donc fonctionner avec moins de moyens. À cela s’ajoute un autre verrou : jusqu’en 2029, aucun nouveau contrat-programme ne pourra être déposé. Certaines structures devront patienter avant d’envisager

le développement de leurs projets. Ce gel budgétaire touche l’ensemble des acteurs (centres culturels, bibliothèques, musées, archives, éducation permanente, CEC... ainsi que de nombreuses organisations de jeunesse).

Dans ce contexte, et pour continuer à proposer nos activités, nos tarifs passent de 3 € à 5 €.

Toutes les réservations à nos activités se font sur [www.le38.be](http://www.le38.be) !



TOUTE L’ANNÉE

## ACCUEIL DE LA MJ

Au 38, dans cet espace d’accueil ouvert aux jeunes âgé.e.s de 12 à 26 ans, ils et elles peuvent se poser et proposer des activités ou des projets qu’ils et elles souhaitent réaliser ! Infos sur [www.le38.be](http://www.le38.be)



26/02 + 13/03 + 23/04

## CINÉ-CLUBS CITOYENS

Projections + débats. Le 26/02 : « Le roman de Jim » de A. et J-M Larrieu. Le 13/03 : « Jeunes mères » des frères Dardennes. Le 23/04 « L’histoire de Souleymane » de B. Lojkin. À 20h au Monty. 5€.



DIMANCHE 01/03

## SPECTACLE + BALADE

« La Caravane des muchettes » d’Aline Mahaux. Une expérience magique pour les 4-8 ans en compagnie de drôles de bestioles. Pendant le spectacle, pour les 8-12 ans, balade découverte des insectes. À 11h et 14h, à Loupoigne. Gratuit.



MERCREDI 04/03

## DESIR ROAD

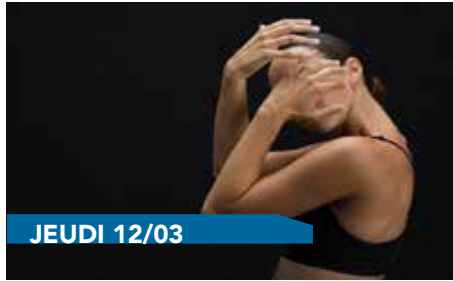
Un road-movie en théâtre d’objet, une traversée intime et universelle, où, pour (re)trouver sa voie et son désir profond, le comédien doit se délester de son héritage. À 20h au 38. Pour les adultes. 5€.



10/03 & 11/06

## VISITE GENAPPE

Deux promenades guidées de 1h30 à travers le centre de Genappe, idéales pour une première approche de l’histoire, l’architecture et la vie culturelle de la Cité du Lothier. Départ à 14h du 38. 5€.



JEUDI 12/03

## SPECTACLE « FUGU »

Solo dansé dans lequel Elora Pasin explore les souvenirs et témoignages de femmes qui ont marqué sa vie, notamment celui de sa grand-mère. Dans le cadre du Festival Résistances. Jeudi 12 mars, à 20h au Monty. 5€.



DIMANCHE 15/03

## WORKSHOP EN FAMILLE

Dans le cadre de la « Langue Française en Fête », les Ateliers vous proposent : un atelier d’écriture (dès 10 ans) ou un atelier de création 3D (dès 8 ans) sur le thème « humanoïdes ». De 14h à 17h aux Ateliers du 38. Gratuit.



JEUDI 26/03

## SOIRÉE STAND-UP

Au programme : 6 humoristes et autant d’univers et de styles à découvrir. Venez découvrir le « What The Fun », c’est la nouvelle vague de l’humour belge ! Dans le cadre de la « Langue Française en Fête ». À 20h chez Sage. 5€.



SAMEDI 04/04

## ROUE LIBRE

Une après-midi autour de l’inclusion avec stands d’information et de soutien d’associations travaillant autour du handicap, espace ludique et créatif pour les enfants, café/Papote pour les parents. De 14h à 17h au 38. Gratuit. Réservation aux activités via notre site.



VENDREDI 17/04

## SLAM

Cette scène slam 2026 s’ouvrira sur un spectacle signé Louis La Malice, un duo breton plein d’épices ! Charles Louis et Malice, deux slameuses à la verve joyeuse. Atelier d’écriture de 17h30 à 19h. Soirée slam à 20h. Gratuit. Au 38.



DIMANCHE 26/04

## BAL POP

Une après-midi dans un esprit guinguette, avec lampions et grandes tablées. Musique, bar et buffet de douceurs sucrées. Toute la famille est la bienvenue. Dans le cadre du focus « Prouve que tu existes ! ». De 15h à 19h à la salle communale de Loupoigne. 5€.



MARDI 12/05

## CONFÉRENCE

À partir de son livre « Éduquer à l’émerveillement », Bruno Humbeeck vous invitera à trouver le goût de l’émerveillement et à mieux le comprendre. Dans le cadre du focus « Prouve que tu existes ! ». À 20h à la salle du Conseil communal de l’Espace 2000. 5€.



MARDI 19/05

## CONFÉRENCE RÉSISTER

Et si résister à l’urbanisation résidentielle était la clé pour renouveler la vie de nos villages ? Une conférence de la coordinatrice de la Maison de l’Urbanisme du BW. Accueil, bar & expo dès 19h30 au 38. Conférence à 20h. 5€.



JEUDI 21/05

## SOIRÉE LES ENCHANTÉ-E-S

Une chorale d’un soir dirigée par l’artiste Gwénnaëlle La Rosa. Des chansons pop, en anglais et en français pour une expérience joyeuse et collective. Dans le cadre du focus « Prouve que tu existes ! ». De 18h30 à 21h au 38. 5€ (sandwichs offerts).



SAMEDI 23/05

## CONVENTION FANTASY

La MJ invite les 12-26 ans à plonger au cœur d’un univers médiéval fantastique lors d’une rencontre dédiée au jeu de rôle et à l’heroic fantasy. Gratuit. Détails à suivre.



29, 30 & 31/05

## EXPO CEC

En mai, les Ateliers du 38 ouvriront grand leurs portes pour dévoiler les travaux des participant.e.s. Un week-end festif et familial rempli d’animations. En boucle : bar, musique, château gonflable, jeux en bois.



Du 20/06 AU 05/07

## EXPO RICOCHETS

Une expo itinérante de l’artiste Marion Fabien autour des cours d’eau traversant le Brabant wallon. Vernissage le 20 juin à 12h. Expo ouverte du mercredi au samedi, de 13h à 17h au 38. Gratuit. Accès libre. Dans le cadre de Pulsart.



SAMEDI 20/06

## BALADE FIL DE L’EAU

Entre observation et échanges, cette promenade sera l’occasion de mieux comprendre les multiples visages de l’eau, source de vie, miroir du territoire, témoin de nos usages et de nos responsabilités. Rendez-vous à 10h au 38. Fin à 12h. 5€.



MERCREDI 24/06

## URBAN GAMES

À Mellet, un événement jeunesse urbain et sportif. Parcours, skate, VTT, danse, hip-hop, gaming, street food et mix. Gratuit. De 12 à 17h à la Maison de jeunes de Mellet.



SAMEDI 27/06

## FÊTE DES CRAWANNES

Une journée d’activités au cœur du quartier. Auberge espagnole, spectacles, ateliers créatifs, animations sportives... Vos idées et envies sont les bienvenues : [tristan@le38.be](mailto:tristan@le38.be) Dès 12h aux Crawannes.

# ÇA SE PASSE AU MONTY

Le MONTY est un tiers-lieu artistique, culturel et citoyen, vivant au rythme de spectacles, ateliers, concerts, expos, projections de films et rendez-vous conviviaux. Comme beaucoup d'acteurs culturels, il traverse aujourd'hui de réelles difficultés : baisse de financements, licenciements, réduction des heures d'ouverture, etc. Ces changements bousculent notre quotidien, c'est vrai. Mais l'esprit du MONTY, lui, reste bien là.

**Ven 9/01 dès 17h : Repas parents-enfants**  
Un resto du soir avec enfants, c'est possible et même agréable ! Chaque mois au MONTY, parents, grands-parents, parrains, marraines, familles solos se retrouvent pour un repas simple et local, dans une ambiance détendue. Tout est prévu pour que petits et grands jouent, mangent et profitent à leur rythme.  
Réservations via [lemonty.be](http://lemonty.be) (50 personnes maximum)

**Mar 13/01 de 19h à 22h : Atelier « Se nourrir et se soigner par les plantes »**  
Pour confectionner des baumes et des macérats huileux avec Virginie Bertimes (Sacrées végétales). Public adulte, 35 €/personne, réservations via [info@sacreesvegetales.be](mailto:info@sacreesvegetales.be) ou 0473/46.25.00



**Ven 19/01 à 20h30 : Concert chanson française de HICHAM**  
Hicham chante l'amour, la joie et la peine, mêlant ses expériences personnelles à celles du monde. Entre textes profonds et musique lumineuse et dansante, il crée un univers où Brassens croise le Rai, Aznavour la guitare électrique ou Cabrel le reggaeton.  
Tarif inclusif 20 € / 15 € / 10 €, réservations via [lemonty.be](http://lemonty.be)

**Dim 18/01 de 11h30 à 12h30 : Rendez-vous des Permapotes :**  
Autour d'une table de discussion sur comment booster son immunité en hiver avec Michèle des Permapotes. Gratuit, sans réservation



**Mer 21/01 de 19h à 22h30 : Atelier « La séance des ciné-philos Analyse filmique »**  
Autour du film LES 400 COUPS (Nouvelle Vague française) avec Haithem Ben Hmida. Le MONTY inaugure en janvier et jusqu'en juin un nouveau cycle de rencontres ciné-philos animé par Haithem, bénévole passionné formé à l'écriture et à la réalisation. Cinq films emblématiques,

chacun issu d'un courant cinématographique différent, seront projetés et analysés collectivement - presque un film par mois. Une occasion conviviale de voir, comprendre et débattre du cinéma dans toute sa richesse. Tarif inclusif 15 € / 12 € / 10 €, réservations via [lemonty.be](http://lemonty.be)

**Jeu 22/01 à 20h30 : Concert punk de Garage-Garage + Vacant Dsc**  
Deux décharges d'énergie brute vous attendent ! Garage-Garage transforme l'ordinaire en sons puissants et inattendus, tandis que Vacant De Ses Cendres enchaîne avec un approxipunk écorché et chahuté. Une soirée intense et électrique, parfaite pour se défouler et vibrer au rythme d'une musique sans compromis. Public adulte, Tarification inclusive 20 € / 15 € / 10 €, sans réservation

**Jeu 22/01 à 19h30 : Arpentage D'Antidote Au Culte De La Performance**  
La Robustesse Du Vivant d'Olivier Hamant  
L'arpentage, c'est une lecture collective et critique d'un livre engagé, accessible à tous, sans devoir l'avoir lu ni acheté. On s'y retrouve pour découvrir Antidote au culte de la performance, un essai percutant dans lequel Olivier Hamant dénonce la course à l'efficacité et propose une alternative en s'inspirant du vivant. Public adulte, 3h, gratuit, réservations via [lemonty.be](http://lemonty.be)



**Ven 23/01 à 20h30 : Spectacle De Théâtre**  
Chance, comme Chance d'être mère d'un enfant en théâtre situation de « handicap » de Céline Beigbeder. Céline, Tania et Eva explorent avec humour et sensibilité la réalité du handicap, révélant un monde plus humain où la différence devient richesse grâce au théâtre et à la musique live. Pour la quatrième année, le MONTY s'associe à 11 lieux culturels du Brabant wallon pour diffuser cette nouvelle création du Vilar aux quatre coins de la province. Dès 15 ans, 1h20, 14 € (tarif plein) ou 8 € (tarif réduit : demandeur-euse d'emploi, étudiant-e - 26 ans, handicapé-e), réservations via [levilar.be](http://levilar.be)



**Sam 24/01 de 10h à 13h : Repair Café**  
Vous avez un ordi qui bug, un électro capricieux ou une tirette récalcitrante ? Au Repair café, des bricoleurs et bricoleuses de génie vous aident à réparer tout ça dans une am-

biance conviviale. Et, à partir de janvier 2026, vous pouvez aussi bénéficier de conseils d'aménagement intérieur avec l'architecte Joël Vanhassel. Gratuit, sans réservation



**Ven 30/01 de 15h à 17h : Club photo avec Philippe Buissin**  
Autre nouveauté de la saison : chaque dernier vendredi du mois, Philippe anime au MONTY un atelier photo ouvert à tous et toutes, quel que soit le niveau. Un thème est annoncé un mois à l'avance : chacun-e travaille chez soi, puis les photos sont partagées et analysées ensemble pour progresser. Smartphone ou appareil photo bienvenus ! 5 € pour soutenir le MONTY, inscriptions via [pierre@lemonty.be](mailto:pierre@lemonty.be)

**Dim 1/02 de 11h30 à 12h30 : Rendez-vous des Permapotes :**  
Autour d'une table de discussion sur la lacto-fermentation, suivie d'une petite dégustation, avec Catherine et Nadine des Permapotes  
Gratuit, sans réservation



**Ven 6/02 à 20h30 : Puppet Crash Test du Master Marionnette**  
Deux semaines d'atelier ouvert à tou-ttes pour voir la fabrication de marionnettes (du 27 janvier au 6 février), une invitation à venir rencontrer une douzaine d'étudiantes du Master Marionnette qui envahissent le MONTY. Venez les voir terminer en direct la fabrication de leurs marionnettes sous la houlette d'Alain Moreau et les mettre en vie pour la première fois lors de ce Puppet Crash Test ! Tout public, 1h, au chapeau, réservations via [lemonty.be](http://lemonty.be)



**Du 12/2 au 14/2 à 20h30 : Spectacle de marionnettes pour adultes**  
LES ZAKOUSKIS ÉROTIKS du TOF Théâtre  
Pour la Saint-Valentin, laissez-vous enchanter par ce spectacle devenu culte ! Autour d'un bar de circonstance, dans une ambiance tamisée, 3 spectacles courts et 1 exposition composent ces gourmandises friponnes. Pour les amateurs et amatrices de choses simples... mais si importantes, loin de toute pornographie, ce spectacle est l'occasion de s'encanailler tout en tendresse et en finesse. Dès 16 ans, tarification inclusive 25 € / 20 € / 15 €, réservations via [lemonty.be](http://lemonty.be)

# UN DIALOGUE RAFFINÉ ENTRE MOZART ET RAVEL



Julien Libeer en concert le 25 janvier 2026  
L'annonce de ce premier concert de l'année 2026, le 25 janvier à 17 heures est l'occasion pour l'équipe de Musique à Glabais de vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Santé, bonheur et beaucoup de plaisirs musicaux et autres. Musique à Glabais a la grande chance de bénéficier, depuis cette nouvelle saison 2025-2026 de la précieuse collaboration de la violoniste Elsa de Lacerda qui a accepté le rôle de directrice musicale. Elle apporte à notre modeste organisation son professionnalisme, avec beaucoup de sensibilité et de gentillesse.

Elle nous a organisé un récital du pianiste belge Julien Libeer, qui parmi les plus remarquables de sa génération, s'est imposé au fil des années comme figure incontournable du paysage musical européen.

Né en 1987, près de Bruxelles, il étudie le piano avec Jean Fassina, Daniel Blumenthal et Maria João Pires. Celle-ci le prend sous son aile et l'invite à se produire à ses côtés dans les salles les plus prestigieuses.

Soliste accompli, Julien est aussi particulièrement engagé dans le travail collectif et est très apprécié comme chambriste. Il collabore régulièrement avec des artistes tels que Lorenzo Gatto ou Camille Thomas, avec lesquels il a signé plusieurs enregistrements remarquables. Pianiste rigoureux, esprit libre et musicien profondément humaniste, Julien Libeer propose à chaque concert bien plus qu'une interprétation : une vision, un regard sensible sur les œuvres et sur ce qu'elles peuvent encore nous dire aujourd'hui.

Pour son concert à Glabais, Julien Libeer a choisi de présenter un récital exceptionnel plaçant Wolfgang Amadeus Mozart et Maurice Ravel dans un dialogue aussi subtil qu'inspiré. Le concert commencera avec le Menuet sur le nom de

Haydn de Ravel, hommage délicat et lumineux au maître classique, avant de nous conduire vers l'énigmatique Adagio pour harmonica de verre de Mozart, œuvre d'une rare pureté.

Il donnera ensuite les six pièces de la suite pour piano que Maurice Ravel a composée pendant la grande guerre à la mémoire de ses amis disparus et qu'il a intitulée Le Tombeau de Couperin, dans le style de ce compositeur baroque français. Julien a prévu de nous les présenter par petits groupes, en alternance avec des sonates de Mozart particulièrement bien choisies.

Les trois premières pièces, d'abord : Prélude, Fugue, Forlane, suivies de l'émouvant Rondo en la mineur, l'une des œuvres les plus introspectives de Mozart, avant que Ravel ne reprenne la parole avec le Rigaudon et le Menuet, d'une élégance dansante et pleine d'esprit. Enfin, la Sonate en mi bémol majeur de Mozart et la fougueuse Toccata de Ravel viendront clore le concert dans un contraste éclatant : la clarté classique d'un côté, l'énergie virtuose et moderniste de l'autre.

Ce programme d'exception offrira au public un voyage musical entre classicisme et modernité, porté par l'articulation précise et la sensibilité unique de Julien Libeer.

**Informations :**  
Dimanche 25 janvier 2026 à 17h dans l'église St Pierre à Glabais  
Prix des places : 20 € (18 en prévente - moitié prix pour moins de 18 ans)  
Vente et réservation : <http://www.musiqueaglabais.be> ou [hubert.frissaer@gmail.com](mailto:hubert.frissaer@gmail.com)  
Tél 067/77.10.51 - 0475/63.96.01  
ou versement sur le compte Musique à Glabais BE19 0682 4291 5612  
Autres points de vente : Centre Culturel de Genappe, Maison du Tourisme Waterloo, La Cabosse d'Or à Ways, Boucherie Ferme Simon à Glabais

TOUT SCHUSS,  
C'EST REPARTI !

ECOLE COMMUNALE  
DE LOUPOIGNE  
SALLE COMMUNALE  
Rue du Centre 30, 1471 Loupoigne

Repas  
TARTIFLETTE

Vendredi 13 février  
à partir de 19h

Samedi 14 février  
à partir de 19h

Apéritif du skieur  
\*\*\*  
Tartiflette  
(ou Saucisse comtoise pdt\*)  
\*\*\*  
Dessert

ADULTE : 19€  
ENFANT : 10 €

Une organisation des parents d'élèves  
« Tout Schuss Pour Tous »

Réservation en ligne  
ou au 0475 78 95 90  
ou par mail : toutsschusspourtaus@gmail.com

ER : Flore Choisez, avenue des Combattants, 49 à 1470 Bouvanel

Avec le soutien de la ville de Genappe, représentée par Monsieur le Bourgmestre Gérard Couronné, Madame Stéphanie Bury, Echevine de l'enseignement et de l'équipe pédagogique

ECOLE DE LOUPOIGNE

AD PROFIT DES CLASSES DE NEIGE

Notre comité des classes de neige organise son 4ème évènement afin de récolter des fonds pour réduire les coûts de cet incroyable voyage tant attendu par nos enfants de l'école communale de Loupoigne.

Cette année nous vous invitons à un repas « tartiflette » qui aura lieu les vendredi 13 et samedi 14 février 2026 à la salle

communale de Loupoigne. C'est une nouvelle occasion de venir passer une agréable soirée entre amis et parents autour d'un excellent repas.

Réservez au plus vite via le formulaire en ligne ou en nous contactant par téléphone (info sur l'invitation)

Le comité Tout Schuss pour tous

« GENAPPE  
AU SIÈCLE DERNIER »



**Exposition de photos :**  
Eric Tubiermont, administrateur au CHAPG, présente une exposition de photos inédites extraites de sa collection des villages de Baisy-Thy, Genappe, Glabais, Houtain-le-Val, Vieux-Genappe et Ways au cours de la période allant de 1936 à 1990.

En 1936, lors des premiers congés payés (une semaine à l'époque), la vente d'appareils photos augmente en masse. La population en acquiert aussi bien pour

photographier le village que pour garder les souvenirs des séjours ou bien des vacances. Lorsque vous parcourez d'anciens albums, vous remarquerez que la plupart des premières photos réalisées par les amateurs commencent à partir de cette date. Vous découvrirez, dans cette exposition, des rues, des maisons telles qu'elles ont existé avant leur modification ou leur destruction pour faire place à un parking ou à un nouvel immeuble mais aussi des commerces, la ligne de chemin de fer 141, des paysages, des machines agricoles utilisées dans nos campagnes, la menuiserie de Léon Petit située à la chaussée de Charleroi...

**Informations :**  
Samedi 7 et dimanche 8 février 2026 de 10h à 18h à la Maison Galilée - Plaine Communale 2 - 1470 Genappe. Entrée libre.  
Contact : annedg13@gmail.com

PAUSE DE MIDI POUR  
LA ZONE BLEUE



La Ville rappelle aux automobilistes que la zone bleue du centre-ville reste bien d'application. Sont concernées : la rue de Bruxelles, la Place de Genappe, la rue de Charleroi, les deux zones de cinq places à l'entrée de la rue de la Station et les premières places de parking de la Plaine Communale. Pensez à utiliser votre disque !

La durée du stationnement est limitée à 60 minutes. **C'est nouveau !** Entre 12h et 14h, la zone bleue fait une pause ! Pas besoin de disque et pas de limite d'une heure. Une exception bienvenue qui permettra à chacun de profiter d'un lunch au centre de Genappe sans garder l'œil sur la montre. Les restaurants du

coin devraient apprécier ce coup de pouce, qui offre aux clients un vrai moment de tranquillité à midi. Rappelez-vous, en dehors de cette plage horaire, la zone bleue reste d'application. La Ville rappelle qu'elle favorise une meilleure rotation des places et contribue à maintenir un centre dynamique et accessible.

POUR LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ  
DE TOUS, PENSONS  
À NOS TROTTOIRS



Le trottoir devant chez vous fait partie de l'espace public et joue un rôle important au quotidien. Bien entretenu, il permet à chacun de se déplacer en toute sécurité : piétons, personnes à mobilité réduite, parents avec poussettes, enfants ou encore aînés.

Chaque année, les services communaux sont interpellés pour des problèmes liés à des trottoirs mal entretenus : végétation qui déborde, feuilles mortes glissantes ou passages rendus impraticables en hiver. Ces situations peuvent être dangereuses et gêner la circulation ou le travail des services d'entretien.

**Tailler la végétation**  
Arbres, haies et plantations doivent être taillés régulièrement afin de ne pas empiéter sur le trottoir ou la chaussée. Les branches doivent laisser suffisamment d'espace pour le passage des piétons et des vé-

hicules, sans jamais masquer la signalisation routière, l'éclairage public, les miroirs ou les plaques de rue.

Une végétation bien entretenue, c'est plus de sécurité, mais aussi un cadre de vie plus agréable pour tout le quartier.

Nous sommes actuellement en période de dormance, la nidification ne reprend qu'au début du mois de mars. C'est donc le bon moment de s'y mettre et de tailler vos haies et vos arbustes tout en respectant la faune de nos jardins.

**Un trottoir propre et praticable**  
Les feuilles mortes peuvent vite rendre le sol glissant, surtout par temps humide. Les riverains sont donc invités à les enlever régulièrement afin de maintenir le trottoir propre et accessible. Un petit geste qui fait une grande différence pour la sécurité de tous.

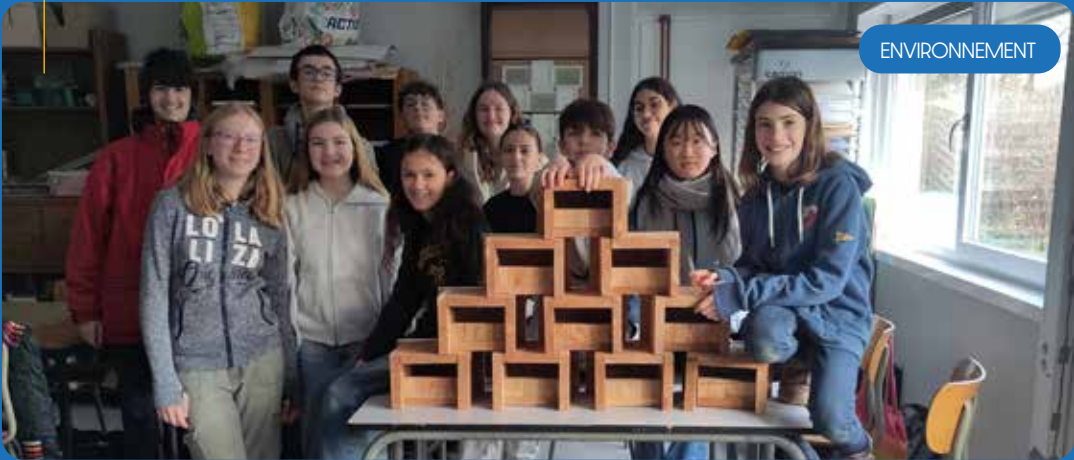
**En hiver : du gel et de la neige**  
En cas de gel ou de chute de neige, il est important de dégager suffisamment le trottoir pour permettre le passage des piétons en toute sécurité.

Attention également aux stalactites de glace qui peuvent se former sur les toits ou les corniches : elles doivent être retirées dès qu'elles présentent un danger. Prenez les mesures qui s'imposent pour garantir la sécurité des passants.

**Un effort collectif**  
Ces gestes simples font partie des obligations prévues dans le Code de la Citoyenneté de la Ville de Genappe. Ils contribuent directement à la sécurité, à la propreté et à la convivialité de nos espaces publics.

Nous remercions l'ensemble des citoyens pour leur vigilance et leur collaboration. Ensemble, prenons soin de nos trottoirs et de notre cadre de vie !

# LES ÉLÈVES DE NESPA CRÉENT LES NICHOURS DU FUTUR RÉSEAU



ENVIRONNEMENT

Le projet de création d'un vaste réseau de 120 nichours à travers le territoire communal poursuit son chemin et les élèves de l'école NESPA y jouent un rôle essentiel. Depuis plusieurs semaines, ils participent à des ateliers hebdomadaires de construction, organisés chaque vendredi, dans le cadre de ce projet porté conjointement par la Ville de Genappe et les asbl Environnement Dyle et Kick Belgium.

Guidés par leurs enseignants et les bénévoles qualifiés d'Environnement Dyle, les élèves découvrent les techniques de fabrication et les besoins des différentes espèces locales. Une grande partie de leur travail est consacrée aux nichours pour bergeronnettes des ruisseaux, une espèce qui affectionne particulièrement les structures proches de l'eau. L'objectif est de réaliser une cinquantaine de nichours qui seront installés au printemps prochain, sous l'ensemble des ponts de Genappe, afin d'offrir à ces oiseaux un réseau sûr et cohérent pour la nidification.

Ces ateliers sont l'occasion pour les jeunes d'acquérir des compétences concrètes, de se sensibiliser à la biodiversité et de contribuer à une action environnementale d'envergure. Ils constituent également un exemple inspirant de collaboration entre école, associations, citoyens et autorités locales.

Bravo aux élèves pour leur engagement et la qualité du travail déjà accompli ! Leur participation donne vie à un projet collectif qui profitera à toute la faune locale.

**Informations et contact:**  
Audrey Debackere – asbl Kick Belgium  
0483/70.58.85  
audrey.debackere@kickbelgium.be

# DU PRODUCTEUR AUX CONSOMMATEURS



ENSEIGNEMENT

Pour fêter l'arrivée de l'automne, les élèves des classes maternelles sont allés cueillir des pommes dans le jardin d'un copain. Les arbres étaient pleins de fruits et les feuilles commençaient à changer de couleur. Ils ont ramassé les pommes, en ont goûté quelques-unes, et ont bien ri ensemble !

De retour à l'école, ils ont préparé une délicieuse compote. C'était un vrai moment de partage et de découverte des trésors de l'automne. Village, mon beau village...

Profiter de notre beau village et en exploiter ses richesses... Les élèves de 1e/2e ont travaillé l'écriture des mots avec des éléments naturels, ramassés dans le Bois Balon. Ils étaient fiers de présenter leur travail qui est devenu une œuvre d'art. Ensuite, une balade dans le quartier a permis d'enrichir le vocabulaire, lors d'un jeu alphabétique parrainé par les plus grands de l'école. La collaboration était mise en avant ! C'est tellement chouette d'apprendre, en prenant un bon bol d'air...

**DES EXPERTS À BOUSVAL ?**

Les élèves de P4, P5 et P6 ont participé depuis le début d'année à trois journées d'animation sur le thème de la police scientifique. Ils se sont mis dans la peau d'un cryptographe lors de la première... Ils ont pu utiliser la roue de César, créer et tester différentes encres invisibles ou encore décoder le morse... Lors de la deuxième journée, chacune des 3 classes a pu poursuivre ses découvertes... Ils ont observé au microscope des gouttes d'eau de différentes provenances (eau du robinet, d'un pot de fleurs et d'un étang) et y ont découvert des micro-organismes bien intéressants... Ils ont continué leurs investigations en faisant connaissance avec les insectes nécrophages...

Lors de la troisième animation, un relevé des empreintes digitales était au programme. Ils ont pu observer les différents types d'empreintes, essayer d'identifier des suspects en mettant en pratique différentes techniques. L'utilisation de binoculaire leur a également permis d'analyser différentes étoffes. Enfin, des relevés d'indices laissés par le suspect à l'aide de lampes UV ont clôturé la journée. Peut-être de futures vocations en perspective ?

# DISTRIBUTION DE SACS ORGANIQUES PRÉPAYÉS



ENVIRONNEMENT

Notre règlement communal sur les immondices prévoit la distribution de sacs organiques en fonction de la composition du ménage. Le Collège vous invite à venir récupérer votre sac organique à l'Hôtel de Ville : Un sac organique pour les isolés, Deux sacs organiques pour les ménages de 2 personnes, Trois sacs organiques pour les ménages de 3 personnes et plus. Ils seront disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville, entre le 5 janvier et le 30 mars. Pour les obtenir, munissez-vous de votre carte d'identité.

**Attention :** Ces sacs organiques prépayés ne seront distribués que si la taxe a été payée.

Afin d'éviter une augmentation trop importante de la taxe, le Collège communal avait envisagé de supprimer le sac prépayé compris dans la taxe (rouleau de sacs blancs).

La législation ne permettant pas ce scénario, le Collège a décidé, afin de minimiser les coûts, d'inclure dans la taxe, la distribution de sacs organiques.



**Coup de pousse  
à Genappe**  
ASBL DE SOLIDARITÉ

**Vous conduit et vous accompagne**  
chez le médecin, kiné, à l'hôpital,  
à la pharmacie, pour les courses ménagères, ...

**Contactez-nous au 0474/08.17.44**  
entre 8h et 12h du lundi au vendredi

[www.cdpagenappe.be](http://www.cdpagenappe.be)



**BUREAU DECHAMPS-OTLET**  
VOTRE ASSURANCE QUALITÉ

Votre courtier sur Genappe  
Assurances et placements

FSMA 0748.731.320

Adresse bureau  
Rue de Charleroi, 33 B  
1470 Genappe

067/82.50.10  
info@budeo.be  
[www.budeo.be](http://www.budeo.be)

STÉRILISATION ET NOURRISSAGE  
DES CHATS ERRANTS



BIEN-ÊTRE ANIMAL

Stérilisation des chats errants

Une démarche responsable et encadrée. La présence de chats errants est une réalité dans de nombreuses communes wallonnes et Genappe ne fait pas exception. Pour répondre à cette problématique de manière éthique et durable, la Ville met en place un dispositif structuré, en collaboration avec le Service public de Wallonie (SPW Environnement) et une vétérinaire partenaire. L'objectif : lutter contre la surpopulation féline tout en assurant le bien-être des animaux.

A Genappe, il est strictement interdit de nourrir les animaux errants tels que les chats, les pigeons ou les rats dans les zones urbanisées. La distribution régulière de nourriture contribue à la fixation durable de ces animaux dans l'espace public, favorisant leur prolifération. Cette situation peut entraîner des nuisances importantes, notamment des problèmes de salubrité liés aux déchets alimentaires, des risques sanitaires, ainsi que des atteintes à la sécurité publique.

De plus, la présence accrue d'animaux errants peut occasionner des gênes pour les riverains et les usagers de l'espace public, en entravant la circulation ou en dégradant l'environnement urbain. Cette interdiction a donc pour objectif de préserver l'hygiène, la sécurité et la qualité de vie de tous, tout en garantissant une utilisation harmonieuse et sécurisée de l'espace public.

Une convention communale avec un vétérinaire

Pour faciliter la stérilisation et maîtriser les colonies présentes à Genappe, la Ville a conclu une convention avec une vétérinaire locale. Les habitants qui trouvent un chat errant non stérilisé peuvent prendre contact

avec la docteure Nell Bol et ainsi bénéficier d'une prise en charge simple et encadrée. Il est important de savoir que les chats errants ayant déjà été stérilisés par notre partenaire ont une légère entaille à l'oreille. Cela permet de les reconnaître facilement.

Le premier réflexe à avoir lorsque vous rencontrez un chat errant est, dans la mesure du possible, d'observer ses oreilles afin de s'assurer qu'elles ne sont pas entaillées et qu'il n'est pas déjà stérilisé. Ensuite, vous pouvez en informer la Ville par courriel : [info@genappe.be](mailto:info@genappe.be) et le Docteur Bol : 0497/50.48.49. Notre vétérinaire partenaire pourra vous fournir une cage de capture, s'assurer que le chat n'est pas pucé et ensuite pratiquer la stérilisation et les soins nécessaires à l'animal. Cette approche, souvent appelée « trap-neuter-return » (capturer – stériliser – relâcher), est aujourd'hui reconnue, selon un article de PetsCare™ comme une méthode efficace et respectueuse pour contrôler la population féline.

Toujours selon un article de PetsCare™ cette méthode améliore le bien-être de l'animal. Elle permet de réduire les bagarres et les comportements territoriaux et donc les nuisances dans la ville. Elle diminue également le stress lié à la reproduction et permet de contrôler la croissance des colonies présentes sur le territoire. La charte de nourrissage du SPW environnement, elle, permet de donner une meilleure qualité de vie à ces animaux et améliore leur santé physique.

Cette charte est accessible sur le site de la Région wallonne : <https://bienetreanimal.wallonie.be>

DÉCOUVREZ LA PUMPTRACK MOBILE,  
UNE NOUVELLE ANIMATION  
« LES JEUNES EN SELLE »



DES NOUVELLES DU GAL

Découvrez la pumptrack mobile, une nouvelle animation « Les Jeunes en selle »

Le projet « Les Jeunes en selle », développé en partenariat avec le GAL Pays des 4 Bras, vise à encourager et pérenniser l'utilisation du vélo au quotidien par les jeunes. C'est dans ce cadre que l'ASBL Le Maillon a pu acquérir ...une pumptrack mobile.

La pumptrack est une piste en boucle pour vélo avec des bosses et des tournants. Elle permet de promouvoir le vélo de façon ludique et en toute sé-

curité. Le parcours de 45 mètres en forme oblongue peut accueillir petits et grands sur leurs vélos, skateboards ou rollers. Sensations fortes garanties !

Ce nouveau circuit permet de diversifier les animations vélo du projet. Il vient se greffer en complément aux autres activités de « Les Jeunes en selle », comme le parcours de sécurité routière, le parcours d'agilité, les ateliers de mécanique vélo, les vélobus et les sensibilisations à la bonne pratique du vélo.

Accessible à tous et sur demande, la pumptrack peut aussi

être mise en place lors de vos événements et dans les écoles. Une belle façon de promouvoir le vélo à travers une activité sportive qui offre une expérience ludique et mémorable.

Plusieurs formules sont proposées à cet effet en fonction de vos envies, qu'il s'agisse d'un simple événement sportif à une véritable « pump party » avec plusieurs animations.

**Informations :**  
Réservations : Contacter l'ASBL Le Maillon par email pour plus d'informations : [info@lemaillon.bike](mailto:info@lemaillon.bike) - [www.lemaillon.bike](http://www.lemaillon.bike)

SOLIDARITÉ ET DÉTERMINATION  
FACE AUX DÉFIS À VENIR



LE OPAS ET VOUS

Les Vœux du CPAS pour 2026

L'année qui s'ouvre sera, pour notre commune comme pour de nombreuses familles, une année de défis. L'annonce de nouvelles mesures visant à accroître l'exclusion administrative des demandeurs d'emploi risque d'entraîner des conséquences pour les personnes les plus fragiles : accroissement du risque de pauvreté, isolement social, et difficulté d'accès aux droits fondamentaux. Il est de notre devoir, au CPAS, d'anticiper et d'agir pour limiter ces effets.

Voici les priorités que je souhaite partager avec vous pour 2026 :  
**Accompagnement personnalisé**  
Nous renforcerons les dispositifs d'écoute et d'accom-

gnement social afin d'offrir à chaque personne un soutien adapté : aide à la recherche d'emploi, formation, orientation vers les services compétents et suivi social individualisé.  
**Maintien des droits et information claire**  
Nous veillerons à ce que les bénéficiaires connaissent leurs droits et puissent les exercer. Le CPAS restera un lieu d'appui pour les démarches, les recours et les explications administratives.  
**Partenariats locaux**  
Nous allons intensifier la collaboration avec les associations, les entreprises locales et les services publics afin de développer des solutions d'emploi, de formation et d'insertion durables.  
**Prévention et solidarité**  
Nous continuerons à mettre en place des actions préventives (soutien alimentaire, accom-

pagnement budgétaire, accès au logement) et à mobiliser la solidarité citoyenne pour éviter que des personnes tombent dans la précarité.  
Soyez assurés que notre équipe mettra tout en œuvre pour accompagner celles et ceux qui seront affectés, et pour défendre l'accès aux droits essentiels. Nous appelons également à la responsabilité collective : la lutte contre l'exclusion est l'affaire de tous. Si vous êtes concerné(e) ou si vous connaissez quelqu'un dans une situation difficile, n'hésitez pas à contacter le CPAS ; nos services sont à votre écoute.  
Toute l'équipe du CPAS vous souhaite une excellente année 2026.  
Anne-Sophie Hayois  
Présidente du CPAS

optiqueradoux

Contrôle de la vue  
Lentilles de contact  
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3  
1470 Genappe

[www.optiqueradoux.be](http://www.optiqueradoux.be)  
[optique.radoux@skynet.be](mailto:optique.radoux@skynet.be)

067/77.29.33

PARLONS  
FINANCES !



Le Conseil communal a successivement approuvé les taxes en octobre, pris connaissance du Programme stratégique transversal (PST) en novembre et approuvé le budget 2026 en décembre.

Pourquoi un tel calendrier et pourquoi une augmentation de certaines taxes ?

Les choix de fixer le montant des taxes est évidemment un choix politique que chacun appréciera selon ses convictions. Néanmoins, ce choix est aussi guidé par le caractère limité des ressources et certaines contraintes qui s'imposent à nous.

Pour comprendre les finances communales, il faut savoir deux ou trois choses : d'abord il faut savoir que le budget d'une année doit reprendre l'entièreté des dépenses prévues et une estimation des recettes attendues. Ce budget doit absolument être en équilibre. Nos principales recettes proviennent des centimes additionnels aux taxes sur l'IPP et sur le précompte professionnel, du Fonds des communes (un subside de la Région Wallonne vers toutes les communes), et des points APE (subside de la Région Wallonne pour favoriser l'emploi). Ces trois sources de financement représentent 72 % de nos recettes ordinaires.

A cela s'ajoutent les taxes communales. La principale taxe communale, c'est la taxe sur la collecte et le traitement des immondices, mais elle sert entièrement et uniquement à couvrir une partie de nos dépenses en matière de déchets. Le produit des autres taxes peut servir à couvrir nos dépenses.



La situation financière de la Ville n'est pas mauvaise car nous terminons chaque exercice comptable avec un boni, qui nous aide à financer en partie le budget de l'année suivante.

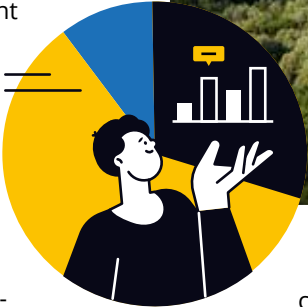
Mais il faut savoir que nos dépenses augmentent plus vite que nos recettes et que nous sommes en train d'utiliser nos provisions pour clôturer nos budgets à l'équilibre. Il fallait donc soit diminuer nos dépenses, soit augmenter nos recettes.

Nous avons choisi dans un premier temps de maintenir nos dépenses inchangées : on ne supprime aucune activité : on maintient les événements culturels ou folkloriques qui rassemblent la population, on maintient le soutien aux associations, clubs de sport, mouvements de jeunesse... On maintient tous les services communaux, même ceux qui coûtent à la collectivité. Mais, nous savons que ces dépenses vont continuer à augmenter dans les années suivantes : le coût du personnel est en constante augmentation, tout comme le

coût de l'informatisation de nos services. En outre, la loi nous oblige à participer au financement du CPAS, de la Zone de Police et de la Zone de Secours.

L'augmentation des taxes décidées en octobre sera bien utile dès 2027 pour financer des augmentations prévues dans ces 3 secteurs.

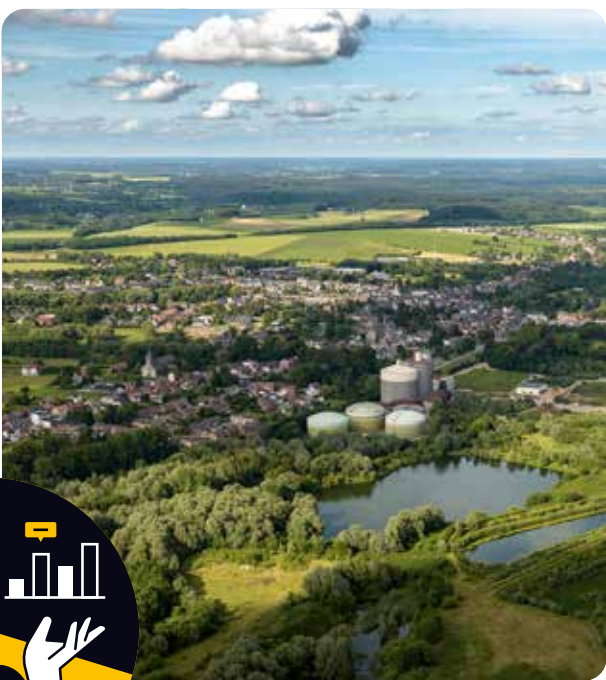
Dans le même temps, nous devons aussi composer avec des recettes qui n'augmentent pas ou parfois même qui diminuent : les points APE par exemple ne seront plus indexés et sont même diminués de 4 % ; certains subsides pour des emplois spécifiques sont supprimés...



En octobre, nous avons donc décidé d'augmenter plusieurs taxes, dont les centimes additionnels à l'IPP et au précompte immobilier. Ces deux taxes, tout comme la taxe sur la salubrité touchent tout le monde. Les autres taxes augmentées touchent certaines catégories de services rendus à la population (dossiers de permis d'urbanisme, occupation du domaine public ...) Ce n'est jamais de gaité de cœur qu'on augmente la fiscalité mais c'était malheureusement devenu une nécessité pour pouvoir boucler notre budget de cette année et des années suivantes.

Pourquoi le vote sur les taxes a-t-il été fait en octobre alors que le vote du budget n'est intervenu qu'en décembre ? Ce n'est pas un choix ni une stratégie de notre part, c'est simplement l'application des règles budgétaires qui sont fixées par la Région wallonne qui exerce la tutelle sur les communes.

Il est impossible pour nous, comme pour toutes les communes de la Région wallonne, de présenter



le budget avant le conseil de décembre car si nous pouvons mettre des estimations pour certains articles budgétaires, pour d'autres articles (notamment nos principales recettes comme expliqué plus haut), nous devons reprendre au centime près le montant qui nous est communiqué par le SPW. Or, en octobre, nous n'avons pas encore ces chiffres. Un budget présenté en octobre ne serait donc jamais approuvé par la tutelle.

En outre, si nous présentons nos taxes en octobre, soit bien avant que nous ayons connaissance du montant de nos principales recettes, c'est bien pour répondre, comme toutes les autres communes à nouveau, à une autre règle imposée par les autorités de tutelle : toutes les taxes des 262 communes de Wallonie doivent être approuvées avant de pouvoir entrer en vigueur, soit avant le 1er janvier. Le SPW nous demande donc de les transmettre avant le 15 novembre. Sur ce calendrier, nous n'avons pas de marge de manœuvre donc ce n'est pas là-dessus que nous brillons d'originalité ...

Quelques chiffres

| Recettes                                   | 2025                                               | 2026                                               |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Centimes additionnels IPP                  | Taux : 7,5 %<br>Recette prévue : 7.748.871         | Taux : 8 %<br>Recette prévue : 8.512.682           |
| Centimes additionnels précompte immobilier | Taux : 2200 centimes<br>Recette prévue : 5.620.500 | Taux : 2300 centimes<br>Recette prévue : 6.018.703 |
| Fonds des communes                         | 2.774.473                                          | 2.829.417                                          |
| Subside APE                                | 1.533.354                                          | 1.465.886                                          |
| Total recettes                             | 25.096.118                                         | 26.069.286                                         |

| Dépenses        | 2025       | 2026       |
|-----------------|------------|------------|
| Personnel       | 11.202.358 | 11.221.710 |
| CPAS            | 2.365.348  | 2.549.732  |
| Zone de police  | 2.374.336  | 2.409.952  |
| Zone de secours | 435.210    | 455.366    |
| Total dépenses  | 25.096.118 | 26.069.286 |



## TROUVEZ DES OFFRES DE VOLONTARIAT À GENAPPE



### LE TUTORAT DE GROUPE CQFD, C'EST REPARTI !



Il n'est pas trop tard pour rejoindre de groupe CQFD ! Depuis octobre, CQFD propose chaque samedi matin un tutorat de groupe pour tous les élèves du secondaire (de la 1<sup>re</sup> à la rhéto), à l'AMO Tempo de Genappe. Une ambiance motivante, une équipe d'étudiant-e-s engagé-e-s, et un vrai coup de pouce pour réussir l'année ! Révisions des matières suivantes : maths, français, sciences, anglais, néerlandais, méthodologie.

**Informations :**  
Tous les samedis de 10h-12h

(hors vacances) jusqu'à mi-avril 2026 animé par l'AMO Tempo à l'Espace 2000  
Tarif : 6€/h (fonds de soutien disponible)  
  
Inscriptions : [cqfdgenappe@amotempo.be](mailto:cqfdgenappe@amotempo.be)  
Agenda complet : [cqfd-bw.be/le-tutorat-de-groupe](http://cqfd-bw.be/le-tutorat-de-groupe)  
Tutorats individuels : [www.cqfd-bw.be](http://www.cqfd-bw.be)  
  
Un projet de La Chaloupe AMO, en collaboration avec la Ville de Genappe, l'AMO Tempo, l'UCLouvain, la Province du Brabant wallon et le Fonds Social Européen (FSE).

Une Plateforme de collaboration citoyenne a été mise en place par la Ville, en partenariat avec le 38 ainsi que la Plateforme Francophone du Volontariat.

Cette plateforme permet d'orienter les habitants désireux de faire du volontariat vers l'offre la mieux adaptée et la plus appropriée. Elle permet d'offrir aux associa-

tions de Genappe un petit coup de pouce

Il existe différents moyens de découvrir les offres sur le territoire.

Vous pouvez les trouver sur le site <http://levolontariat.be> ou en rencontrant Justine Servais, assistante sociale de la Ville et qui vous expliquera le panel d'offres.

Des permanences sont organisées à la Ville de Genappe pendant les heures d'ouvertures des locaux et sur rendez-vous.

Pour les personnes n'ayant pas la possibilité de venir en journée, il est possible d'organiser un rendez-vous en soirée.

**Informations :**  
Contactez Justine Servais au 067/79.42.39.

## « TROUBLES DES APPRENTISSAGES OU MANQUE DE MÉTHODE ? »



**Conférence**  
Pourquoi certains enfants, pourtant capables et motivés, rencontrent-ils des difficultés scolaires ? La conférence animée par Émilie Denisty, institutrice primaire et logopède, proposera des clés pour distinguer trouble d'apprentissage et manque de méthode, et présentera des outils concrets

pour aider les enfants à mieux mémoriser, s'organiser et retrouver confiance.

Le public découvrira différents types de mémoire, des stratégies pratiques à appliquer à la maison ou en classe, ainsi que des attitudes éducatives aidantes. Un temps sera dédié aux questions dans une ambiance

accessible et bienveillante. Bienvenue à toutes et tous !

**Informations :**  
Le mardi 10 février 2026 à 19h30, dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville  
Intervenante : Émilie Denisty, Institutrice et logopède  
Entrée libre de préférence sous inscription via : [melanie.liber@genappe.be](mailto:melanie.liber@genappe.be)

### LE SAVIEZ-VOUS ?



Si vous êtes en recherche de logement social, une assistante sociale est disponible pour vous accompagner dans vos démarches.

**Vous avez des questions ?**  
N'hésitez pas à contacter notre assistante sociale Justine Servais : 067/79.42.39 - [justine.servais@genappe.be](mailto:justine.servais@genappe.be).

## VOTRE PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN COMMUNAL DE L'ANNÉE 2026 ? C'EST POSSIBLE !

INFORMEZ-VOUS AUPRÈS  
DU SERVICE COMMUNICATION :  
[ISABELLE.VANHOUTTE@GENAPPE.BE](mailto:ISABELLE.VANHOUTTE@GENAPPE.BE)

# CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS



**Appel à candidature**  
Vous êtes âgé de 60 ans et plus, vous êtes domicilié dans l'entité de Genappe et vous souhaitez vous investir au profit des aînés de Genappe en travaillant sur les thématiques suivantes :

- La mobilité et les transports**  
Amélioration des transports publics, sécurisation des déplacements, circulation piétonne.
- L'habitat**  
Logement adapté, options intergénérationnelles, accès au logement social, sécurité de l'habitation (anti-vol)
- La santé et le bien-être**  
Accès aux soins, prévention des chutes, aides et soins à domicile, nutrition, gestion de la fin de vie, santé mentale.
- Le numérique et l'information**  
Lutter contre la fracture numérique, améliorer l'accès à l'information et aux services en ligne.
- La sécurité**  
Prévention des cambriolages et arnaques, sécurité routière.
- La vie sociale et culturelle**  
Activités culturelles, lien social, activités intergénérationnelles (ateliers, événements), participation à la vie de la commune.
- Les activités Sportives**
- L'aide à domicile et aux aidants**  
Soutien aux aînés vivant à domicile et à leurs proches aidants.

La Ville souhaite créer un Conseil Consultatif Communal des Aînés et lance un appel à candidatures aux séniors (âgés de 60 ans et plus) désireux de siéger au sein du CCCA.

Le CCCA est un organe de participation citoyenne. Il a pour mission de débattre des enjeux communaux afin de fournir des

recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés. L'idée est de créer un Conseil Consultatif des Aînés qui assurerait d'une part ce rôle de consultance, de proposition pour améliorer le bien-être des aînés sur l'entité sur différents thèmes définis en cette séance et d'autre part, d'organiser des activités pour les seniors.

En tant que membre du CCCA, vous aurez l'opportunité :  
D'intégrer les besoins des aînés dans les politiques menées par les pouvoirs locaux,  
D'être soutenu dans votre rôle de citoyen,  
De renforcer les mécanismes de concertation et de dialogue,  
D'exprimer vos préoccupations et vos opinions,  
De guider les autorités sur des sujets ayant une incidence sur la vie des aînés à Genappe de vous rencontrer,  
De développer un dialogue intergénérationnel,  
De promouvoir et de défendre le bien-être des seniors ...

Les candidatures peuvent être introduites à titre privé ou au nom d'une association. La personne représentant une association doit être dûment mandatée par celle-ci. Le mandat est officialisé par une décision écrite et datée formulée par le Conseil d'administration ou l'assemblée générale de ladite association.

Trouvez le formulaire de candidature sur notre site : [www.genappe.be](http://www.genappe.be).

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures doivent

être adressés à Madame Servais Justine, Service Social avant le 5 février 2026 à 12h.

Ils doivent mentionner le nom, le (les) prénom(s), la profession, la date de naissance, le n° de téléphone, le mail et le domicile du candidat ainsi que les intérêts qu'il représente, soit à titre individuel, soit à titre de représentant d'une association.

En ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association à ce représentant.

Le formulaire de candidature (disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville, à la Bibliothèque communale ou encore téléchargeable sur le site internet de la Ville) accompagné d'une lettre de motivation est à envoyer : par voie postale : Ville de Genappe, Espace 2000,3 à 1470 Genappe, par mail : [info@genappe.be](mailto:info@genappe.be) ou en déposant la candidature à l'accueil de l'Administration communale de Genappe.

Les candidatures seront examinées par le Collège communal. Les membres du CCCA seront désignés par le Conseil communal. Chaque candidat sera informé par courrier de la suite réservée à sa demande.

Merci pour l'intérêt à ce beau projet et de permettre sa mise en place !

**Informations :**  
Justine Servais : Services des Affaires Sociales - 067/79.42.00 - [Info@genappe.be](mailto:Info@genappe.be)

## AGENDA JAN/FÉV

### CINÉ-CLUB

**Jeudi 15 janvier 2026  
À 20h**  
« Amal », de Jawad Rhalib, 2023  
Au Monty. 5 €.  
En partenariat avec le Monty et PACAGE  
Réservation indispensable sur [www.le38.be](http://www.le38.be)

### CONCERT CLASSIQUE

**25 janvier 2026  
À 17h**  
Dans l'église St Pierre à Glabais  
Dialogue entre Mozart et Ravel  
Organisé par Musique à Glabais  
[Voir article page 6](#)

### « PREMIÈRES NEIGES »

**1<sup>er</sup> février 2026  
À 10h**  
Au 38  
Courts métrages à déguster dès 3 ans  
Réservation indispensable sur [www.le38.be](http://www.le38.be)  
[Voir article page 4](#)

### AU SIÈCLE DERNIER

**7 et 8 février 2026  
De 10h à 18h**  
À la Maison Galilée  
Exposition de photographies  
Entrée libre.  
[Voir article page 7](#)

### CONFÉRENCE

**10 février 2026  
À 19h30**  
Dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville  
Troubles des apprentissages ou manque de méthode ?  
Intervenante : Émilie Denisty, Institutrice et logopède  
Entrée libre de préférence sous inscription via : [melanie.liber@genappe.be](mailto:melanie.liber@genappe.be)  
[Voir article page 11](#)

### CULTURE URBAINE

**Du 16 au 20 février 2026  
De 10h à 17h**  
Au 38  
Stage pour les 12-18 ans  
Gratuit. Inscription indispensable sur [www.le38.be](http://www.le38.be)  
En partenariat avec l'AMO Tempo.  
[Voir article page 4](#)

### STAGES DE DÉTENTE

**Du 16 au 20 février et du 23 au 27 février 2026**  
Au Ateliers du 38  
Infos et inscription sur [www.le38.be](http://www.le38.be)  
[Voir article page 4](#)

### KIDS PARTY

**Le 25 février 2026  
De 18h30 à 21h**  
Pour les 7-14 ans  
Salle communale de Loupoigne (30, rue du Centre, Loupoigne).  
Réservation indispensable sur [www.le38.be](http://www.le38.be)  
[Voir article page 4](#)



**LES JARDINS  
DE QUENTIN**  
STRUCTURER POUR SUBLIMER

#### Création & aménagement de jardins

- Terrassement et nivellement
- Allées de garage et chemins d'accès
- Terrasses et abords de piscine
- Murets de soutènement et escaliers
- Clôtures et palissades
- Taille, élagage et abattage
- Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellinghen  
0494/98.06.18  
[info@lesjardinsdequentin.be](mailto:info@lesjardinsdequentin.be)  
[www.lesjardinsdequentin.be](http://www.lesjardinsdequentin.be)

## Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe  
Tél. : 067/79.46.46  
E-mail: [assur@assurancesgilson.be](mailto:assur@assurancesgilson.be)  
[www.assurancesgilson.be](http://www.assurancesgilson.be)  
N° FSMA 14169 A

